

---

MOHAMED EL BASHIR: Je pense que nous pouvons commencer. Je suis Mohamed El Bashir. Je vais présider cet appel puisque Patrik a un autre engagement. Il sera avec nous, mais ne pourra pas participer directement. Donc, nous allons commencer cette téléconférence. Je vais demander qu'on commence l'enregistrement.

Nous avons plusieurs personnes qui sont absentes. Donc, si vous voulez, nous pouvons commencer par voir l'ordre du jour qui est sur l'écran. Nous avons le premier point de l'ordre du jour qui est l'approbation du procès-verbal de notre conférence du 25 février. Le lien vers l'Adobe. Le lien vers le document en Dropbox, je vous le donne donc sur la salle Adobe Connect.

Nous avons deux actions à suivre des réunions précédentes. Donc, si vous voulez, nous allons commencer par cela.

Bien. Puisqu'il n'y a pas de demande pour prendre la parole, je considère que le procès-verbal de la conférence du 25 février a été approuvé.

Le deuxième point de notre ordre est la révision des actions à suivre de notre réunion en face à face de Singapour, notamment les actions à suivre # 4 et # 6. Le # 4 – le président de l'ICG doit revoir les détails des processus de finalisation des propositions et préciser le calendrier ICG. Cela a été fait. Et ensuite, Alissa a envoyé un e-mail ce matin et nous avons eu une longue discussion sur les différentes versions – la différence entre les versions 5 et 8. Donc, je ne sais pas si quelqu'un a

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

quelque chose ici à dire sur cette action à suivre. Sinon, nous continuons.

Bien. La prochaine action à suivre est aussi liée au processus de finalisation des propositions et le président doit travailler avec le secrétariat pour avoir une version du processus de finalisation et analyser cela dans le détail.

J'ai quelqu'un qui demande la parole. Oui, monsieur Arasteh demande la parole.

KAVOUSS ARATEH:

Mohamed, je pense qu'il faudrait que vous m'appeliez « Kavouss ». Je suis personnellement embêté que vous ne m'appeliez pas par mon prénom. Je suis Kavouss, appelez-moi « Kavouss ». Si vous avez des difficultés à m'appeler par mon prénom, Kavouss, appelez-moi « Monsieur Arasteh », il n'y a pas de problème.

Bien. J'ai un point ici qui est lié en face à face. J'ai demandé lors de cette réunion un tableau, un diagramme indiquant les différentes manœuvres ou la façon dont la responsabilité est réalisée actuellement et on a ce petit résumé ici dans nos protocoles et dans nos paramètres, nous avons l'IETF, nous avons l'IAD, nous avons l'Internet Society Board of Trustees, nous avons Internet Sterring Groupe, c'est-à-dire le groupe d'Internet, et nous avons l'IETF de l'ICANN et nous avons le groupe de travail de recherche de l'Internet et puis, nous avons l'IAOC et l'IAD. Il y a beaucoup de partenaires, comme vous le voyez. Beaucoup de personnes. Et nous ne savons pas ce qui sera fait par qui, qui fait quoi dans le domaine de la responsabilité. Tout cela est mentionné et

---

vraiment, je pense que si quelqu'un regarde cela, il sera perdu, il ne saura pas qui s'occupe de quoi, qui va rapporter à qui, qui va surveiller tout cela. Donc l'IAB est en haut, mais il y a une série de choses qui ne sont pas claires. J'aimerais qu'on ait un diagramme indiquant tout cela.

Donc, Jari nous a dit qu'il travaillait sur ce point-là. Dans son dernier mail, il l'a dit. Je le remercie pour son travail, mais j'aimerais que ce diagramme soit à notre disposition et qu'un diagramme similaire soit aussi fait et qu'on sache s'il y a des changements pour savoir quel est le flux de ce travail. Nous avons un autre diagramme, mais je ne pense que cela soit fait pour l'ICG. Donc, je suis d'accord. On a demandé cela. Et je vous remercie, Mohamed, pour votre attention.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Kavouss. Si vous êtes d'accord, je vais écrire votre requête dans la liste de diffusion et nous pourrions dans le point « Divers » avoir davantage de discussions sur ce point-là. Est-ce que vous êtes d'accord?

KAVOUSS ARASTEH:

C'est quelque chose que nous avons déjà discuté. Pourquoi est-ce que nous allons de nouveau discuter de cela? Jari a dit que c'était difficile pour certaines personnes et qu'il allait faire ce diagramme. Pourquoi est-ce que nous allons de nouveau discuter de cela? Il y a beaucoup d'autres points à discuter. Si tout le monde est d'accord, c'est bon, nous allons faire ce graphique pour indiquer le flux de travail entre les différentes entités et qui s'occupe de quoi et avant la transition, après la transition, ces différents points doivent être indiqués.

---

Pourquoi est-ce qu'on doit de nouveau discuter de cela? Je pense que ce n'est pas nécessaire.

MOHAMED EL BASHIR: Bien. Je vais donner ici à Jari la possibilité de répondre. Jari, est-ce que vous voulez répondre à Kavouss pour qu'on puisse continuer?

JARI ARKKO: Oui. Je pense que Kavouss a raison. Nous avons discuté de cela. On m'a demandé de fournir un diagramme et j'ai proposé de le faire parce que je pense que ce sera utile. En même temps, je pense que c'est quelque chose qui existe déjà, qui a été documenté. Donc, il y a peut-être quelques points qui manquent, mais cela existe.

Ce n'est pas très compliqué à réaliser. Donc, si cela peut être utile, je vais m'en occuper. Et je pense qu'il n'y a rien qui ne soit pas clair dans notre arrangement, hein? Nous avons une image dans laquelle nous avons la responsabilité selon les fonctions IANA en cas de problème. Nous avons aussi les mécanismes de responsabilité de l'ICANN pour travailler de nouveau sur tous types de problèmes qui pourraient surgir dans le domaine des procédures politiques, donc je pense que tous ces processus sont clairement présentés, mais je pourrai m'en occuper.

MOHAMED EL BASHIR: Quand est-ce que vous pensez que vous pouvez nous donner cela?

---

JARI ARKKO: C'est la partie difficile. Je vais essayer de m'en occuper cette semaine, en tous cas.

MOHAMED EL BASHIR: Merci beaucoup. Je pense que nous pouvons continuer et passer au point suivant.

Nous avons besoin de – la réponse actuelle du protocole et des numéros sur les problèmes des noms de domaine d'IANA...

KAVOUSS ARASTEH: Est-ce que vous me demandez cela ou est-ce que vous demandez cela à quelqu'un d'autre?

MOHAMED EL BASHIR: Non, Kavouss, je vois que vous avez levé la main...

KAVOUSS ARASTEH: Oui, je suis d'accord avec cela. Ma seule demande que je ferai à Jari est que ce diagramme, est-ce qu'il pourrait y avoir quelques modifications dans ce diagramme? J'apprécierais cela. Avec des points concernant les transitions – il y a certains points qui ne sont plus nécessaires et il y a certains points qui, par contre, sont nécessaires. Indiquez les changements après la transition. Cela serait très utile. Il n'est pas nécessaire – il suffirait qu'il y ait différentes couleurs qui nous indiquent avant et après la transition, ce qui se passe à chaque moment, je pense que cela serait utile.

Mohamed, je voudrais vous dire que le CCWG a réalisé une réunion très très amicale. Il faut faire la même chose. Nous devons travailler de manière amicale. Sinon, il y aura des controverses. C'est le cas dans notre groupe, et ce n'est pas bon. Cela va à l'encontre de notre efficacité.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Monsieur Arasteh. Jari, vous avez la parole.

JARI ARKKO: Je vais essayer d'éclaircir ce point-là de nouveau dans le graphique. Je mettrai ces couleurs comme le demande Kavouss avec des modifications en fonction des mécanismes de responsabilité avant et après la transition. Je ferai cela.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Jari. Daniel a déjà dit dans le chat qu'il faut approuver le procès-verbal de la réunion de Singapour. Je vous rappelle que vous et Milton avez fait des modifications sur ce document. Certains membres n'étaient pas d'accord avec ces modifications, donc nous allons voir ça. Est-ce que vous voulez fournir un commentaire sur ce point-là? Est-ce que quelqu'un veut faire un commentaire sur ce point-là?

Le secrétariat nous a déjà affiché le texte sur l'écran. Daniel, allez-y.

DANIEL KARREBERG: Est-ce que vous m'entendez?

---

MOHAMED EL BASHIR: Oui, on vous entend. Allez-y.

DANIEL KARREBERG: Je pense qu'une ligne qui était en rouge, la ligne qui est en bas dans la section 6 sur l'écran était la ligne qui posait problème entre Milton et moi-même et le reste – qui est en rouge aussi –, c'est bon. Nous avons eu un petit problème parce que Wilson n'est pas là. Je propose qu'on en reparle lors de la prochaine téléconférence pour qu'on ait son avis, pour que les personnes qui n'étaient pas d'accord puissent donner leur opinion.

Si vous êtes d'accord, c'est parfait pour moi.

MOHAMED EL BASHIR: Très bien, Daniel, c'est une bonne suggestion. Je pense que l'on peut attendre.

J'ai de nouveau monsieur Arasteh qui lève la main. Kavouss, vous avez la parole.

KAVOUSS ARASTEH: J'ai une question à vous poser...

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, on n'a pas compris ce que vous vouliez dire.

KAVOUSS ARASTEH: J'ai dit : « J'ai une question sur la page qui est ouverte ». La discussion sur la juridiction, je pense que c'est un problème qui – j'ai les mêmes

---

problèmes. On me dit que l'accord actuel ne spécifie pas la juridiction et cela a été abordé dans la discussion et il faut – j'aimerais qu'il y ait un peu plus de clarté. Pourquoi il n'y a pas de juridiction? Premier point. Et deuxième point, concernant cette page – la page 13 du protocole sur la proposition de la stabilité de l'Internet qui dépend, non seulement du paramètre de protocole de l'IETF, mais – ensuite, on parle de noms de domaine, ensuite on parle de nouveaux registres, ensuite on parle – alors, comment est-ce que tous ces changements entre les différents paramètres, la communauté des nombres, la communauté des noms comme toute cette coordination vont être réalisés? Parce qu'on fait référence à cela, et cela est nécessaire. On pense qu'il y a un rôle – le rôle de l'IETF est clair, mais qui va faire cet accord, cette coordination entre l'IETF, la communauté des noms, la communauté des numéros parce que tout cela est mentionné sur cette page, dans ce document, dans la page 13 du document, paragraphe 4. Donc, j'aimerais qu'il y ait un petit peu de clarté, d'explication et aussi comment est-ce que tout cela va être fait, comment est-ce que cette gestion, cette coordination entre les trois acteurs va être faite, réalisée, hein?

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Kavouss. Avant de donner la parole à quelqu'un, je voudrais... Il y a un problème technique sur Adobe Connect.

Je pense qu'il y a des membres – nous allons donner la parole à Jari de nouveau pour qu'il puisse répondre à Kavouss. Jari, vous avez la parole.



---

JARI ARKKO:

Oui, merci. Plusieurs points. La question de la juridiction. À Singapour, nous avons parlé de la juridiction et nous avons écrit un document et nous avons répondu en nous basant sur les accords existants et le rôle de l'IAB, et cela devrait résoudre les problèmes entre l'ICANN et l'IETF. Et ma compréhension – d'après ce que j'ai compris, c'est que cela peut résoudre ce problème particulier. Et on a ensuite décidé qu'on allait poser une question à la communauté concernant l'IPR et les noms de marques et les noms de domaines de noms de marque et, je pense, cela peuvent résoudre ce problème en particulier.

Donc, je crois que les procès-verbaux doivent faire allusion à ce point-là. Ensuite, Kavouss, vous avez posé une question sur la coordination et c'est une très bonne question. Il faut spécifier dans les différentes parties, lorsqu'il y a une situation dans laquelle on n'a pas décrit ce qu'il fallait faire, à ce moment-là, il faut voir à passer d'un domaine qui appartient à l'IETF à un domaine qui appartient aux RIRs. Nous avons fait cela. Nous avons parlé de la question de la coordination, nous devons présenter ce problème à la communauté. Je suis d'accord avec vous. Je pense que cette difficulté existe actuellement, vous avez raison.

KAVOUSS ARASTEH:

Est-ce que vous pourriez écrire ce que vous venez de dire? Parce que je voudrais que cela soit très clair. Je voudrais que vous écriviez ce que vous venez dire, qu'il n'y ait apparemment pas de problèmes ou qu'il y ait un problème. Parce que la difficulté que j'ai avec vos documents, c'est que très souvent vous dites que tout va bien, tout fonctionnement correctement. Je ne suis pas contre ce que vous dites, mais je pense que c'est important que cela soit écrit et qu'il y a un document qui

---

démontre ce que vous avez dit. Donc, est-ce que vous pourriez le rédiger et faire circuler ce document et dire que nous en avons parlé, hein? Parce que je ne suis pas très convaincu en ce qui concerne l'IAB. Et le CCWG, on parle ici de la responsabilité. On donne ici la responsabilité à la communauté dans son ensemble. Donc, je ne pense pas qu'on puisse laisser tout dans les mains de l'IAB pour juger ce qui dépend de quelle juridiction. Les juridictions doivent être quelque chose qui découle d'une question légale et cette question légale doit être abordée de manière correcte.

JARI ARKKO: Bien, Kavouss, je suis d'accord avec vous. Qui va prendre la parole, maintenant?

MOHAMED EL BASHIR: Allez-y, Jari.

JARI ARKKO: Donc, Kavouss, je pense que nous sommes d'accord sur un processus dans lequel la plus grande partie de la responsabilité pour la transition correspond à la communauté. La communauté va aborder différents problèmes, différents domaines. Ce n'est pas quelque chose qui va être adapté à tous les problèmes. Donc, c'est quelque chose de normal. Nous avons différentes ressources dont nous parlons ici. La question des TLDs, il y a différentes bases, il y a différentes valeurs d'attribut pour les numéros, on a différentes questions pour les protocoles aussi. Donc, la communauté – la façon dont les communautés sont servies et la

communauté a produit des documents qui expliquent comment les choses sont faites, et la communauté a discuté de la question de la responsabilité à savoir si cette responsabilité et ces mécanismes de responsabilité qui existent sont suffisants. Ce document existe et il contient l'opinion de la communauté, c'est clair. Donc, je pense que ce document est important et si cela peut vous aider, je peux écrire un e-mail expliquant les questions de coordination, mais je ne voudrais pas revenir en arrière et changer la proposition faite par la communauté.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci beaucoup, Jari. Je pense que nous pourrions continuer cette discussion sur la liste de diffusion. Nous continuons l'approbation des procès-verbaux et nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour : les actions du jour. Nous sommes dans le point # 2 de notre ordre du jour, la réponse des numéros et des protocoles concernant les questions principales non résolues.

Est-ce qu'il y a des commentaires sur le point # 2 de l'ordre du jour?

Bien. Je ne vois pas de mains levées. Apparemment, personne ne veut prendre la parole. Donc, nous allons avancer; nous allons aller au point # 3 de notre ordre du jour qui est l'état de la progression des propositions concernant les noms de la communauté des noms et ici, on a une mise à jour pour les membres qui travaillent dans le groupe du CWG qui travaille sur les fonctions IANA.

Kavouss, vous voulez prendre la parole. Allez-y.

---

KAVOUSS ARASTEH:

Oui, Mohamed. Je pense que nous avons différents points. L'ICG et les membres du CWG peuvent demander à ces membres de nous faire une petite présentation sur ce qui a été fait sur le point # 3 de l'ordre du jour concernant le CWG. Est-ce qu'un membre de ce groupe du CWG qui travaille sur les fonctions IANA pourrait nous faire une petite mise à jour?

MOHAMED EL BASHIR:

Oui. Je ne voudrais pas nommer quelqu'un en particulier. Est-ce que quelqu'un voudrait le faire? Nous avons plusieurs membres ici qui pourraient nous faire cette petite mise à jour. Qui veut prendre la parole?

Il y a quelqu'un qui pourrait nous faire une mise à jour?

Personne ne souhaite le faire. Je sais qu'il y a une réunion qui va avoir lieu à Istanbul dans quelques jours et un groupe légal va faire une évaluation dans le domaine légal des différentes options que nous avons et qui ont été présentées au CCWG. Je sais tout cela. Il semble que nous avons eu beaucoup de personnes absentes pour cet appel.

Personne ne veut prendre la parole là-dessus. Donc, si vous le voulez bien, nous allons passer au point # 4 de notre ordre du jour : les stades de la progression de la responsabilité de l'ICANN.

Est-ce que quelqu'un peut nous donner une mise à jour?

---

KAVOUSS ARASTEH:

Oui, Mohamed. Il y a donc une réunion du CCWG. Il y a un groupe qui s'occupe de la première partie concernant la révision et les problèmes et le groupe de travail # 2 qui s'occupe du comité ou vice-versa. Donc, chaque communauté doit prendre des actions pour présenter aux membres du Conseil ou – donc, il y a ce type de problème. Et il y a différents comités, il y a un panel de révision et maintenant, on a différentes unités constitutives qui se concentrent sur le GAC, comment est-ce que le GAC va avancer par consensus ou par majorité, quelle est la manière de travailler la plus acceptable et ils discutent de la partie légale de ces problèmes et ils en sont encore au niveau du travail parce que quelque chose doit être préparé pour être présenté ensuite aux commentaires publics.

Donc, la réunion d'Istanbul qui aura lieu le 23 et le 24 mars, peut-être que lors de cette réunion, ce problème sera abordé et on aura ensuite une meilleure idée du résultat, mais ce travail avance très très bien et il y a déjà beaucoup de gens qui travaillent dans différents groupes et de manière très constructive et on a beaucoup de contributions de leur part et je pense que nous aurons un résultat de ce travail au mois d'avril pour la période de commentaire public. Il s'ouvrira à ce moment-là. Voilà.

C'est quelque chose à propos du travail du CCWG, mais si quelqu'un veut ajouter quelque chose, vous avez la parole.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Kavouss. Mary a levé la main. Mary, allez-y.

MARY UDUMA: Oui? Est-ce que vous m'entendez?

MOHAMED EL BASHIR: Oui, oui, on peut vous entendre.

MARY UDUMA: Bonjour à tous. Je vous seulement [inaudible 0 :30 :23] de ce que j'ai entendu par rapport aux discussions des membres de la communauté des noms. Ils ont eu deux appels de deux heures chacun par semaine. Ils ont discuté du processus à suivre. Donc, maintenant, ils ont modifié la manière dont ils adaptent la recommandation. Alors, ils ont différentes lettres qu'ils ont écrites [au point] de discussions. Ils commencent à travailler maintenant sur les points C et [F].

L'ensemble du document est en fait formé par une liste qui, en définitive, établit ce qui est primordial pour eux, comme les services de fournisseurs Internet. Ils sont en train de voir aussi le travail fait en matière de responsabilité, mais [peu clair 0 :32 :01], je dirais que leur proposition est [peu clair 0 :32 :07], qu'elle a été formée à partir des fonctions de supervision et de ce qu'elles comprennent parce que... En ce moment, ils essaient de commencer à rédiger la proposition elle-même et discutent avec des RIRs en tant que communauté des noms, qui s'occupe, bien sûr, des DNS.

Ils discutent aussi de cette question de contract co, des entités pour les fonctions IANA.

---

Dans la proposition, ils disent également que les fonctions IANA devraient être assurées, peu importe de quelle manière, tant qu'ils n'ont pas défini ce point-là toujours, mais que ces fonctions devraient être maintenues telles quelles.

Lors du dernier appel, ils ont discuté des [peu clair 0: 33: 55] minimums pour ces fonctions et ils ont convenu que le conseiller juridique indépendant [peu clair 0 :34 :09] qui ont des questions plus sensibles... Et je ne sais pas vraiment s'il y a quelqu'un d'autre qui ait assisté à ces appels et aux réunions du groupe qui veut peut-être compléter les informations que je viens de fournir, mais en tous cas, j'espère avoir été claire.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Mary. Est-ce qu'il y aurait des questions pour Mary?

MARY UDUMA: Je veux dire simplement que les principes qui sont en train d'être peaufinés en ce moment, ces principes qui établissent [peu clair 0 :35 :07] comme fondamentaux...

Merci.

MOHAMED EL BASHIR: On ne vous entend pas. On n'entend que du bruit.

MARY: [Inaudible 0 :35 : 32]

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Mary.

On a Kavouss qui veut intervenir.

KAVOUSS ARASTEH: Mohamed, je voulais ajouter quelque chose d'autre au travail du CWG, à ce rapport de Mary. Ils ont commencé à intégrer cette affirmation d'engagement au statut constitutif du groupe, à la charte du groupe et ils commencent également à discuter des engagements.

D'ailleurs, ils ont déjà 25 propositions de points pour ajouter à la proposition de leur communauté qui sont discutées en ce moment. Ils vont travailler avec un cabinet. Donc, ils discutent si ce cabinet devait avoir une expérience par rapport au CWG ou si ça devait tout simplement être un cabinet de droit.

Donc, voilà les deux autres points que je voulais ajouter à ceux que Mary a déjà expliqués. De cette manière, j'espère, bien sûr, pouvoir [peu clair 0 :36 :58] pour bien faire leur travail. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Kavouss. On vous remercie de ces remarques que vous venez d'ajouter. Y'a-t-il d'autres commentaires par rapport à cette mise à jour?

Autrement, nous allons passer au point de sensibilisation future de l'ICG à des [infographistes], comme on les appelle, les messages dans les médias.



Nous avons eu une réunion entre le personnel de l'ICANN et les présidents de ce groupe où on a discuté de la possibilité de prévoir un plan de sensibilisation ou de communication, mais nous n'avons pas pu résoudre quel soit ce plan. Donc [peu clair 0:38:02] on devrait peut-être se réunir avec l'équipe des communications de l'ICANN pour définir un plan de cette sorte et pour évaluer comment nous pourrions aider à sensibiliser vers en avant et quels seraient les messages que nous pourrions transmettre dans les médias et [l'équipe] d'information aussi.

Nous sommes très préoccupés par cet aspect de notre travail, par la communication de ce qu'on fait. Donc, cette sensibilisation est importante pour que tout le monde sache à quelle étape du processus on en est et pour que l'on puisse faire ce travail de sensibilisation et que tout le monde sache quel est notre avis sur chaque point.

Alors, on considère le type de matériel qu'on pourrait utiliser. Ce pourrait être des messages dans le GAC ou des schémas infographiques. Il est question aussi du moyen par lequel on comptait publier ces informations, ces schémas, ces messages. On a déjà commencé à discuter de cette question à travers notre liste de diffusion, comme vous le savez déjà.

Mary lève la main, alors on va lui donner la parole. Allez-y.

MARY UDUMA:

Vous m'entendez? Est-ce que vous me comprenez? J'espère que oui. Je voulais vous demander si vous avez considéré le calendrier. D'après ce que j'ai vu, on a cette piste de travail sur la responsabilité, mais la

---

grande difficulté avec le calendrier est qu'on devrait peut-être demander à Kavouss de nous expliquer...

On devrait avoir un séminaire Web qui nous explique quel serait le schéma ou la situation avec le travail de responsabilité. Et une fois qu'il sera créé, le cours – le travail à suivre – pour assurer qu'on soit responsable à la fin du processus.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Mary. Peut-être que Kavouss pourrait répondre rapidement à cette question que vous venez de poser.

Kavouss? Kavouss, vous m'entendez?

Je pense qu'il s'est déconnecté.

KAVOUSS ARASTEH: Non, non, je suis toujours là.

MOHAMED EL BASHIR: Alors, essayez d'expliquer rapidement ce que Mary demande. Elle demande quel est le travail du CCWG et quelles sont les options que le groupe considère comme processus de responsabilité et comment ils comptent faire leur travail dans les délais prévus.

KAVOUSS ARASTEH: Mais vous parlez de quel groupe? Le CCWG?

---

MOHAMED EL BASHIR: Oui, c'est le CCWG sur la responsabilité.

KAVOUSS ARASTEH: Ce n'est pas défini pour l'instant, mais ils discutent de la manière de faire la transition. La transition qui porte sur la responsabilité, bien sûr, ils vont s'en occuper.

Mais il y a deux groupes : le CWG et le CCWG. Tous les deux disent qu'ils discutent de la responsabilité en matière de transition. Le CWG [peu clair 0 :43 :09] s'occupe uniquement de la transition; le CCWG sur la responsabilité s'occupe de la transition et du reste de la responsabilité de l'ICANN. Alors, le CWG va devoir transmettre ses inquiétudes en matière de responsabilité au CCWG pour qu'il s'occupe de résoudre ces potentiels problèmes de responsabilité.

Alors, tant avant qu'après la transition, le travail sur la responsabilité va devoir être fait, bien évidemment.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Kavouss.

Mary?

MARY UDUMA: Kavouss, je parlais du CCWG sur la responsabilité et des informations qu'ils vont transmettre à l'ICG. Alors, je parle de l'aspect de la responsabilité de l'ICG.

---

KAVOUSS ARASTEH: Alors, les activités du CWG sont indépendantes. Ce qu'ils vont transmettre au CCWG sur la responsabilité pour la transition est exclusif à la transition. Mais moi, je parle de toute la responsabilité. Le travail du CCWG de la responsabilité.

MOHAMED EL BASHIR: Merci. On comprend bien cette question de responsabilité qui est divisée en transition et générale. On a donc déjà discuté du point # 5 aussi. Je sais qu'il y a un bon nombre parmi vous qui êtes déconnectés et qui se sont reconnectés. Pour revenir à ce que je dirais tout à l'heure, nous allons avoir cette réunion avec l'équipe de communication de l'ICANN pour établir un plan de sensibilisation des communications de notre travail.

Alors, nous avons besoin davantage de sensibilisation. Alors, ce qu'on discutait, de si l'ICG devait s'occuper de communiquer sur son propre travail ou si ça correspondait à l'ICANN de le faire. Alors, il faudrait que l'on discute de cette question.

MARY UDUMA: Quelle est la question? Pardon, je n'ai pas bien compris.

MOHAMED EL BASHIR: Bon. Alors, sur la liste de diffusion, Joe et d'autres membres ont accordé que l'on avance tel qu'on avait prévu de le faire pour la centralisation ou la consolidation d'une proposition finale.

---

Au sein de l'ICG, il y a eu du travail pour les autres membres de l'ICANN qui allaient s'occuper de ces aspects-là.

Je sais que Daniel a participé à ses discussions. Peut-être qu'il pourrait nous raconter un peu de quoi il s'agissait.

DANIEL KARREBERG:

Mohamed, on devrait peut-être rédiger votre message. On a discuté de cette possibilité avec le secrétariat. On commence à planifier le processus de notre travail pour pouvoir produire ce qui nous est nécessaire et voir quel serait le message que nous voulons faire passer sur le travail qui a été fait par les différentes communautés.

Je pense qu'on devrait communiquer de manière effective ce travail que nous avons fait.

MOHAMED EL BASHIR:

Russ, s'il vous plaît.

RUSS MUNDY:

Merci, Mohamed. J'ai moi-même déjà exprimé mon avis et je disais que pour moi, il serait approprié que l'ICANN transmette ses messages sur les activités que nous avons exécutées et que nos révisions sur les versions préliminaires les annoncent.

La NTIA a envoyé un avis originellement pour nous dire que l'ICANN et la NTIA devaient communiquer au sujet de notre travail. Mais l'ICG est une entité séparée. Par conséquent, il me semble qu'on devrait avoir un autre type de communication exclusive qui transmette notre travail

---

dans la même période. Je pense que l'ICANN va, par la suite, tout inclure. C'est ce que le Secrétariat pourrait préparer, ces propres matériels de diffusion.

MOHAMED EL BASHIR: Elise.

ELISE GELRICH : Je soutiens la proposition que la plupart des communications au sujet de notre groupe et de notre travail soient observées depuis le groupe même et à travers la diffusion, que l'on discute de ces communications. J'ai une certaine réserve sur le travail qui est fait pour l'ICG dans certains des autres groupes. C'est un domaine qui est très large. Et bien sûr [inaudible 0 :50 :47] on ne devrait pas avoir trop d'influences de l'équipe de communication de l'ICANN ou d'autres entités qui veulent nous aider à transmettre les messages.

Alors, le président de l'ICG devrait être vérifié par nous-mêmes, même s'il pourrait être élaboré par une équipe de communication un peu plus grande. Et une grande partie de ces communications sont en fait un peu nuancées. On ne comprend pas toujours ce que l'ICANN attendait des différentes communautés. Donc, peut-être qu'on pourrait essayer de résumer – ce qui serait utile, ce serait un document riche des intérêts pour les différentes communautés. Peut-être qu'on pourrait demander au GAC de nous aider et que l'ICG préparer son propre matériel avec leur collaboration.

---

Mais, en définitive, les efforts à faire pour transmettre l'essentiel de notre travail devraient venir de notre groupe. Je pense que c'est à nous de nous occuper de notre propre communication.

Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci.

KAVOUSS ARASTEH: Mohamed, est-ce que vous m'entendez? Je lève ma main.

MOHAMED EL BASHIR: Kavouss, je vous entends.

Ce n'est pas facile de vous comprendre, mais vous allez prendre la parole en dernier parce que j'ai Manal d'abord.

MANAL ISMAIL: Merci, Mohamed. Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé à cet appel. Je voudrais dire que je suis d'accord avec le fait que l'ICG devrait participer à toute initiative de communication et je voudrais demander une petite précision.

D'après ce que j'avais compris au début, l'ICG allait simplement réviser le travail de communication qui serait fait et l'ICANN allait assurer cette façon de communication [peu clair 0:53:30], ils allaient diriger ces travaux.

---

Alors, l'ICG est en mesure de faire ce travail de révision ou ce travail de rédaction formelle. Parce que je ne suis pas très sûre de qui va être chargé de préparer ce travail et de travailler avec ces groupes qui aillent préparer ce schéma infographique. [Peu clair 0 :54 :12] de transmettre le message et de l'élaborer, on pourrait peut-être voir comment on compte le faire.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci, Manal. Du point de vue des messages, les contenus vont être rédigés par le groupe et l'ICANN va nous aider à préparer ce matériel infographique. L'ICG va devoir revenir sur le travail qui a été fait et réviser ce type de matériel préparé par l'ICANN. C'est quelque chose de très sensible pour l'ICANN et donc, on va devoir travailler en collaboration avec eux pour pouvoir préparer ces schémas d'informations. C'est un travail que [peu clair 0 :55 :31] le Secrétariat et c'est pour cela que nous sommes préoccupés par cette question de préparation de messages.

Maintenant, Kavouss, allez-y.

KAVOUSS ARASTEH:

S'il faudrait que l'on fasse notre travail suivant ces mesures que l'on a définies et ce que l'on a prévu comme plan, peut-être qu'on pourrait nous y mettre sur la responsabilité. Et si le président nous a déjà donné l'autorité de communiquer entre membres de l'ICG, il faut que l'on agisse suivant ces mesures ou ces [peu clair 0 :56 :25] qui ont été prévus pour notre travail pour que l'ICANN collabore avec l'ICG et montre de manière efficace le travail qui a été fait.



MOHAMED EL BASHIR: Merci, Kavouss.

Mary?

MARY UDUMA: Je voulais simplement dire que pour un meilleur niveau de sensibilisation, l'ICANN devrait travailler avec nous pour nous. Je ne suis pas [peu clair 0:57:10] pour le processus. Ils ont intérêt à bien transmettre notre travail.

Mais je voudrais savoir si on pouvait effectivement prendre les décisions nous-mêmes indépendamment de l'ICANN. Sommes-nous vraiment indépendants de l'ICANN?

Il y a un processus que l'ICANN avait assuré pour l'ICG, cela pourrait avoir un effet sur notre indépendance et sur l'indépendance de notre travail. Merci.

MOHAMED EL BASHIR: Merci, Mary.

Jean-Jacques, allez-y.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci, Mohamed. Je veux reprendre la question de Mary. Supposons que ce travail sera [peu clair 0:58:43] par l'ICANN suivant nos

---

orientations. Nous aurions l'aide de l'ICANN pour notre préparation, le matériel, mais pas pour la définition de ce qui devrait être...

Alors, on devrait peut-être reprendre la définition du matériel, comment l'ICANN se préparait-elle avant de discuter de cette question d'indépendance?

Suivant notre charte, nous attendons les contributions de nos communautés. D'une part, bien sûr, nous sommes réalistes, nous n'avons pas reçu les contributions de toutes nos communautés, mais d'autre part, nous acceptons les opinions et les avis de la communauté. Merci.

MOHAMED EL BASHIR:

Merci beaucoup, Jean-Jacques. Nous sommes près de la fin de notre téléconférence. Je vais demander à notre Secrétariat de s'occuper de ce travail de messages infographiques, de nous les envoyer en priorité et de tenir l'ICG au courant.

Je vois que Manal est d'accord et Lynn aussi, et James aussi.

Bien. Est-ce qu'il y a maintenant des points à aborder dans le point # 6 de notre ordre du jour, « Divers »?

Mary, est-ce que vous voulez prendre la parole? Mary, allez-y.

MARY UDUMA:

Merci, mais c'est une vieille main levée.

---

MOHAMED EL BASHIR: Bien, s'il n'y a aucun autre commentaire dans ce point # 6 de notre ordre du jour, je vous remercie pour votre participation à cette téléconférence. Nous déclarons cette réunion terminée. Merci à tous.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Mohamed, vous avez fait du bon travail.

MOHAMED EL BASHIR: Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**